

Particuliers

Déclaration annuelle de régularisation de TVA – Régime simplifié (n° 3517-CA12) (Formulaire 11417)

[Accéder au Formulaire – Cerfa 11417](#)

Formulaire destiné à récapituler les taxes sur le chiffre d'affaires (TVA et taxes assimilées) dues au titre de l'exercice par les entreprises relevant du régime simplifié d'imposition.

Accès à la notice N° 3517-S-NOT-SD (Cerfa n°51306)



MAIRIE DE SOLENZARA

Piazza di a Meria
20145 - SOLENZARA

Lun - Ven : 8h > 12h 14h > 17h

04 95 57 40 05